

Juillet - Août 2008

15^{ème} année n° 156

Vive les vacances !

Les vacances sont toujours préparées pendant des mois... !?
Nous ne prendrons pas de vacances cette année, manque de moyens... !
Nous cherchons le soleil, mais il pleut quand même un jour ou l'autre... !?
Partir en vacances, c'est se « vider » la tête, mais aussi le porte-monnaie... !?



Soyons « positifs » : où que l'on soit, le fait de s'arrêter : c'est se changer les idées, c'est aussi se remettre en question, c'est prendre conscience que la vie est belle sans être toujours bonne !

Notre conclusion

Bonnes vacances !



Optez pour la conduite e-positive !

Economique, préventif, écologique et social

L'un des principaux thèmes en filigrane de la 86^{ème} édition du Salon Auto-Moto (European Motor Show Brussels) a été la circulation éco favorable.

C'est d'autant plus d'actualité aujourd'hui, vu le prix des carburants !

Et il n'est nul besoin de posséder une voiture 'verte' pour autant. En effet, quiconque conduit une voiture peut facilement apporter sa pierre à l'édifice par le respect de certaines règles pratiques. La protection de l'environnement, l'adoption d'une conduite responsable visant à éviter les accidents, bref d'un style de conduite e-positif.

UN BIENFAIT POUR L'ENVIRONNEMENT, UN BIENFAIT POUR NOS FINANCES

Le style de conduite e-positif a pour objectif d'inciter les automobilistes à faire évoluer leur mentalité au volant, à acquérir une attitude qui tient davantage compte de la voiture, de l'environnement, des autres conducteurs, de la sécurité et de la santé. Cette initiative louable émane de la Fédération belge de l'automobile et du cycle - la Febiac - également organisatrice du Salon de l'Auto.

Depuis juin 2007, 100 familles ont bénéficié, dans le cadre d'un projet pilote, d'un encadrement professionnel visant à leur faire adopter un comportement de conduite conscient et anticipatif. Le respect des recommandations en faveur d'un style de conduite écologique leur a permis d'économiser jusqu'à 15% de carburant et de réduire sensiblement les émissions de CO₂.

Ce réflexe écologique est donc aussi favorable à nos finances ! De plus, les participants ont machinalement adopté une conduite plus sûre : maintien des distances, pas de freinage brusque mais une décélération progressive aux feux rouges...

CONDUITE E-POSITIVE AU SALON DE L'AUTO

Pour faire découvrir au grand public la conduite e-positive et l'amener à l'adopter lui aussi, les ré-

(Suite page 2)



Pensez à votre épargne !

Visitez

notre site WEB

www.lambinet.be

et utilisez notre adresse Email :

lambinet@lambinet.be



**Aide urgente ?
Appelez
S.O.S. PHONE**

il est
accessible
24/24 heures
02/253 22 99

Le Belge désormais assuré contre le risque de terrorisme

La loi relative à l'assurance contre le terrorisme est en vigueur depuis le 1er mai 2008.

Depuis cette date, les nouveaux contrats de très nombreuses branches de l'assurance intègrent également une couverture contre les dommages liés au terrorisme.

Pour les contrats en cours, l'adaptation aura lieu à la prochaine échéance, sans augmentation de la prime.

Les produits d'assurance tombant dans le champ d'application de la loi sont les suivants :

- ⊗ toutes les assurances vie : assurances individuelles et assurances groupe ;
- ⊗ les assurances maladie : hospitalisation et revenu garanti ;
- ⊗ les assurances accidents du travail ;
- ⊗ les assurances contre les accidents corporels ;
- ⊗ les assurances incendie « risques simples » ;
- ⊗ les assurances responsabilité civile obligatoires en matière de véhicules automoteurs pour les véhicules immatriculés en Belgique.



Pour les autres assurances courantes (assurance omnium automobile, assistance (voyage), protection juridique, assurances contre les pertes d'exploitation...), les assureurs sont libres de proposer ou non une couverture contre le terrorisme. Cependant, l'exclusion éventuelle du risque de terrorisme doit alors être mentionnée explicitement dans les conventions.

La loi prévoit un plafond d'indemnisation de 1 milliard d'euros par an, montant qui sera

adapté sur base de l'indice des prix à la consommation.

Les dommages seront couverts jusqu'à 700 millions d'euros par les assureurs (300 millions d'euros) et réassureurs (400 millions d'euros), les 300 millions d'euros restants étant pris en charge par l'Etat.

Pour la partie de la couverture les concernant, les assureurs ont constitué une ASBL appelée TRIP pour Terrorism Reinsurance and Insurance Pool

www.tripasbl.be.



Attention

Pour nous atteindre,
seul le n° de téléphone suivant
est d'actualité :

02/737.15.50.

Supprimez de vos carnets, le n° 02/732.51.00

(Suite de la page 1)

sultats du projet pilote ont été mis en valeur lors du Salon de l'automobile.

Ne manquez donc pas d'aller jeter un coup d'œil sur le site Internet www.e-positif.be.

Roulez e-positif grâce à ces quelques conseils :

1. N'EMBALLEZ PAS LE MOTEUR

Passez rapidement à la vitesse supérieure.

2. VISEZ AUSSI HAUT QUE POSSIBLE

Avec un moteur à essence (ou LPG), vous passez les vitesses sans problème à 2.500 tours. Avec un moteur diesel, c'est le cas dès 2.000 tours.

3. METTEZ SUFFISAMMENT LES GAZ

Vous démarrez ? Veillez à ne pas ménager votre pédale d'accélérateur. Vous n'économiserez pas d'énergie en appuyant tout doucement sur la pédale et en démarrant lentement. En plus, en agissant de ta sorte, vous énerverez les personnes derrière vous. Ce qui ne veut évidemment pas dire que vous devez démarrer sur les chapeaux de roue...

4. ANTICIPEZ DANS LE TRAFIC

Gardez vos distances par rapport à celui qui vous précède. Vous éviterez ainsi de devoir freiner et accélérer constamment.

5. LAISSEZ ROULER

Vous devez ralentir ou vous arrêter ? Vous pouvez également le faire en lâchant la pédale d'accélérateur à temps et en freinant sur le moteur. De cette manière, vous laissez rouler votre voiture sans débrayer.

6. IMPOSEZ LE SILENCE À VOTRE MOTEUR

Un arrêt de courte durée devant un passage à niveau ? Ou pour aller prendre quelqu'un ? Dans ce cas, coupez complètement votre moteur.

7. UTILISEZ LES INSTRUMENTS DE BORD

Utilisez votre compte-tours pour changer de vitesse à temps.

Le Cruise Control vous aidera à rouler uniformément. Planifiez votre itinéraire, surtout lors de déplacements combinés. Vous éviterez ainsi des kilomètres superflus.

8. VEILLEZ À UN ENTRETIEN RÉGULIER

Une conduite sûre et économique n'est possible qu'avec un véhicule bien entretenu.

9. MAINTENEZ LA PRESSION

Contrôlez régulièrement la pression des pneus.

10. PERDEZ DU POIDS

Retirez le porte-skis, le porte-vélos ou le porte-bagages immédiatement après usage.

Conduite e-positive ? Evolvez !

La conduite e-positive vous procure une foule d'avantages. Sans avoir à sacrifier votre confort de conduite ou la ponctualité de votre arrivée à destination.

- ⊗ e-économique : vous consommez jusqu'à 15 % de carburant en moins.
- ⊗ e-écologique: votre voiture émet jusqu'à 15 % de CO en moins.
- ⊗ e-efficace : vous diminuez le risque d'accidents.
- ⊗ e-équilibré : vous êtes plus détendu(e) au volant.
- ⊗ e-motionnellement intelligent, vous faites plus attention aux autres dans le trafic routier.
- ⊗ e-ergonomique : vous ménagez votre moteur de sorte que la durée de vie de votre voiture augmente.
- ⊗ e-léger : vous êtes résolument plus courtois au volant.

Prêts Hypothécaires ?
Nous vous offrons la raison
de ne pas hésiter !

